Cher Conseil d'administration,

C'est en tant qu'anciens lycéens et co-créateurs du journal virtuel UnicorNews que nous nous permettons de vous adresser ces quelques mots.

UnicorNews a été créé dans le but de rassembler et de faire émerger les différentes actions et projets menés au lycée L'Astrée, et cette âme se perpétue actuellement grâce à des élèves actuelles.

Cette continuité a toujours été un objectif car nous croyons en nos idées. C'est pourquoi nous souhaiterions créer une association pour ce journal, qui simplifierait cette dernière continuité, grâce notamment à une entraide et un réseau d'anciens gérants.

Aussi, cette association permettrait une reconnaissance institutionnelle plus claire, pour collaborer avec d'autres associations ou différentes collectivités territoriales.

Pour finir, cette association détacherait la responsabilité (de ce qui est posté sur le compte) à celui qui a créé le compte Instagram.

Une association nécessite parfois de longues démarches administrative qui ne seront répercutées sur les élèves actuels, car c'est avant tout notre décision.

Les statuts sont déjà rédigés mais la domiciliation de l'association n'est pas fixée, c'est pourquoi nous vous demandons l'autorisation d'établir celle-ci à l'adresse du lycée, afin d'y encrer encore davantage l'association.

Pour rester sur l'encrage, l'article 5 des statuts précisent les rapports entre le lycée et l'association : « Le chef d'établissement ne peut pas être membre de l'association, afin que celle-ci conserve son indépendance.

Il dispose cependant d'un droit de regard sur les publications de l'association et peut exercer un droit de veto, notamment pour des sujets pouvant nuire à l'image de l'établissement ou à la sécurité et à la tranquillité de la cité scolaire ».

Nous vous remercions par avance pour le temps pris pour notre demande et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien à vous,

16/16 pour.

Louis Paitre et Timéo Patard, co-créateurs d'UnicorNews